



Dossier de presse

LA RENTRÉE 2026-2027 EN HAUTE-VIENNE

Près de 13 490 élèves font leur rentrée dans les collèges de la Haute-Vienne.

Le Conseil départemental, qui assure la modernisation, l'entretien, l'équipement des établissements et la restauration, se mobilise pour donner aux collégiens les meilleures conditions d'études possibles pour favoriser leur épanouissement et leur bien-être.

Soutien aux familles, poursuite du Parcours laïque et citoyen, sécurité et qualité alimentaire, adaptation des bâtiments au changement climatique... Le Département est engagé pour accompagner les collégiens sur la voie de l'apprentissage et de l'émancipation.

Cette rentrée est marquée par une visite de terrain au collège Pierre Donzelot à Limoges et à la cité mixte du Dorat, mardi 1er septembre 2026.

Contact presse : Département de la Haute-Vienne
Cécile Denis, 06 50 81 60 17, cecile.denis@haute-vienne.fr

> LES COLLÈGES HAUT-VIENNOIS

Le Département de la Haute-Vienne compte **39 collèges** : **34 établissements publics** et **5 établissements privés sous contrat d'association**.

En chiffres :

Parmi les **34 collèges publics** :

- **13** sont situés dans l'agglomération de Limoges (11 sur Limoges + Isle et Couzeix) et **21** sur le reste du territoire ;
- **6 collèges publics disposent d'un internat**, dont deux labellisés Internat d'excellence (Saint-Léonard-de-Noblat et Saint-Yrieix-la-Perche) ;
- **6 sont des cités mixtes** (collège + lycée) : deux à **compétence départementale** (collège Pierre Robert / lycée George Sand au Dorat, et collège / lycée Bernard Palissy à Saint-Léonard-de-Noblat) et quatre à compétence régionale ;
- **7 établissements possèdent une SEGPA** accueillant environ **400 élèves** ;
- **9 établissements comprennent un dispositif ULIS** (une nouvelle ULIS collège ouvre à la rentrée au collège de Nantiat), **un collège un dispositif classe relais** (re-scolarisation), et **un collège un dispositif DAR** (Maurice Genevoix à Couzeix) ;
- **5 collèges sont classés en réseau d'éducation prioritaire (REP), dont un en REP+** ;
- **17 collèges possèdent un label E3D en vigueur** (développement durable) : 8 au niveau 1 (engagé), 6 au niveau 2 (confirmé) et 3 au niveau 3 (expert) ;
- **10 collèges assurent la restauration des élèves d'écoles primaires** de leur commune de rattachement, en plus de leurs élèves ;
- **292 emplois** (au sens budgétaire) sont réservés par le Département au fonctionnement des collèges (agents d'accueil, de maintenance, d'entretien, cuisiniers...), auxquels s'ajoutent **7,5 ETP** agents titulaires remplaçants ;
- **20 agents remplaçants** composent une équipe mobile, recrutés selon des secteurs géographiques définis pour assurer un maillage territorial équilibré ;

> LA RENTRÉE 2026

Les effectifs en Haute-Vienne

Prévision globale pour les 34 collèges publics à la rentrée scolaire 2026 : environ **13 490 élèves**. Les chiffres officiels ne seront connus qu'en octobre, mais les effectifs sont en baisse (13 643 élèves à la rentrée 2025), une tendance qui devrait se poursuivre dans les années à venir en Haute-Vienne. Les collèges de Limoges accueilleront **40 %** des collégiens du Département.

Prévisions budgétaires 2026

> 19,85 M€ pour le fonctionnement des collèges :

- **1,97 M€ de dotation globale de fonctionnement (DGF)** versée aux 34 collèges publics ;
- **0,9 M€ de forfait d'externat** versé aux 5 collèges privés sous contrat ;

- **2,4 M€ pour la prise en charge directe des dépenses d'électricité et de gaz ;**
- **0,1 M€ de réserve de fonctionnement**, pour financer des charges imprévues d'énergie ou aider des collèges en difficulté ;
- **0,52 M€ de participations complémentaires diverses** (fibre, maintenance des serveurs Edutice, analyses alimentaires, accès aux réseaux de chaleur...) ;
- **12,3 M€ de moyens humains** : 292 emplois budgétaires, 7,5 ETP agents remplaçants titulaires, 20 agents en équipe mobile ;
- **0,964 M€ pour aider les familles des collégiens** (0,95 M€ de compensation du tarif social de restauration, 14 000 € de fonds social départemental) ;
- **0,7 M€ pour les actions éducatives et co-éducatives** (EBM, EPS, sorties scolaires, Parcours laïque et citoyen, développement durable).

> **8 M€ pour l'investissement dans les collèges :**

- **6,43 M€ pour les moyens immobiliers et travaux** : aménagement, maintenance lourde, restructuration, participation aux cités mixtes, transition énergétique ;
- **1,34 M€ pour les moyens numériques** : câblage, wifi, licences, équipements informatiques ;
- **0,3 M€ pour les moyens matériels** : équipements non pédagogiques et projets innovants/développement durable.

> **Focus : Maîtriser la hausse des coûts informatiques**

Face à la forte hausse des prix de l'informatique en 2026 (ordinateurs x2, serveurs x4, portables +70 %, vidéoprojecteurs +25 %), la Direction des collèges et la Direction des Systèmes d'Information ont mobilisé plusieurs leviers pour maintenir le niveau d'équipement des collégiens sans dépasser le budget : serveurs reconditionnés, gamme de postes inchangée, internalisation de certaines opérations (économie de 45 000 €), remplacement des écrans uniquement en fin de vie (économie de 30 000 €) et mutualisation des livraisons et déplacements. Composée de 6 agents et d'un apprenti, l'équipe collèges de la DSI permet ainsi d'absorber cette hausse tout en préservant la qualité du service rendu aux collèges de la Haute-Vienne.

Au total, 2 070 € sont dépensés en moyenne par collégien haut-viennois et par an.

> **CINQ AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION**

Poursuivre l'accompagnement des collèges en faveur d'une restauration durable et de qualité

> **Encouragement au bien manger (EBM)**

Le dispositif EBM soutient l'achat de produits locaux et biologiques par les collèges, conformément à la loi EGAlim (au moins un menu végétarien par semaine, 50 % de produits de qualité et durables, 20 % de produits biologiques). Sur la période de décembre 2025 à mars 2026 : **18,5 %** de denrées locales, **18,5 %** de denrées biologiques, **31 %** de produits sous label de qualité et durable, et **40 grammes** de restes alimentaires par repas (en baisse).

> « Tous en forme au collège »

À compter de la rentrée 2026, le Département déploie un nouveau programme d'animation au sein des 30 collèges, consacré au bien manger et à la prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) auprès des agents, après la clôture des visites anti-gaspillage alimentaire menées en 2025-2026.

> La sécurité alimentaire et des réseaux d'eau chaude sanitaire

Le Département finance les analyses alimentaires, les contrôles de surfaces en cuisine et la microbiologie des eaux pour les 30 demi-pensions dont il a la charge, ainsi que pour les SEGPA des collèges Louis Jovet à Bellac, Albert Calmette et Bernard de Ventadour à Limoges et Paul Langevin à Saint-Junien.

Poursuivre le soutien aux familles

> Un tarif unique et des tarifs sociaux

La tarification 2026 est de **3,40 €** par repas pour le forfait 5 jours et **3,80 €** pour le forfait 4 jours, pour un coût réel de **9,10 €**. Quatre tranches de tarifs sociaux, selon le quotient familial, permettent de payer un repas entre **1,50 €** et **3,40 €** (et une réduction de 7,5 % à 50 % pour l'internat).

> Le fonds social départemental et le second jeu de livres

Un fonds social départemental (**14 000 €/an**) aide les familles en difficulté à financer voyages scolaires et équipements. Depuis 2008, un second jeu de livres est offert à tous les élèves de 6^e pour alléger le cartable.

Soutenir la scolarité et la vie périscolaire des collégiens

> Dans le domaine de la culture

Le passeport culturel **Shake@do.87** (40 €) est attribué sans condition de ressources à tous les élèves de 3^e (plus de **620 bénéficiaires** en 2025-2026). Le Département finance également les sorties scolaires sur les sites départementaux (Centre de la Mémoire d'Oradour-sur-Glane, musée de Rochechouart, Archives départementales, Saint-Pardoux, Châlus-Ligoure, forêt des Vaseix, Mont Gargan, Tourbière des Duges...).

> Dans le domaine du sport

L'aide **Pass'Club** (25 €) finance une licence sportive pour tous les élèves de 6^e, sans condition de ressources (plus de **590 bénéficiaires** en 2025-2026).

> NOUVEAUTE 2026 : Start 87 !

Voté en juin 2026, Start 87 complète les dispositifs existants pour accompagner les jeunes HautViennois de 6 à 18 ans : aide à la pratique musicale, gratuité d'activité au lac de Saint-Pardoux, soutien aux initiatives civiques, au BAFA-BAFD, au code de la route...

Accompagner les collégiens dans leur parcours de citoyen

> Le Parcours Laïque et Citoyen (PLC)

Pour l'année scolaire 2026-2027, **32 collèges sur 34** participent à **52 projets**, portés par **24 structures partenaires**, pour un budget total de **59 500 €**, autour de quatre thématiques : écoresponsabilité, mémoire et résistance, liberté d'expression, engagement et vie démocratique.

Accompagner les collèges dans leurs démarches de développement durable

> Moins de gaspillage, moins de déchets

Les 30 collèges sont mis en relation avec des éleveurs canins depuis 2023 pour la valorisation de certains déchets alimentaires. Le tri est généralisé dans les 30 cuisines de collège, avec un accompagnement au compostage des biodéchets en lien avec Limoges Métropole et le SYDED.

> De nouvelles pratiques pour l'entretien des locaux

Poursuite du déploiement de la Méthode Globale de Nettoyage (probiotiques, pré-imprégnation) et des prêts d'aspirateurs robots, pour des solutions plus respectueuses de l'environnement et réduisant les troubles musculo squelettiques.

> RÉALISER DES TRAVAUX ÉCO-RESPONSABLES

> Maîtriser la consommation d'énergie

Isolation renforcée des toitures et façades, menuiseries performantes : sur 30 collèges, 27 opérations réalisées, une en cours (Isle) et trois à l'étude (Pierre-Buffière, Couzeix, gymnase Pierre Donzelot). Installation d'appareils de chauffage et d'eau chaude performants avec gestion technique du bâtiment (GTB), notamment aux collèges Pierre Mendès France à Bessines, Paul Langevin à Saint-Junien, Jean Rebier à Isle, **Pierre Donzelot** et Bernard de Ventadour à Limoges.

> Réduire l'usage des énergies fossiles

5 collèges sont raccordés à un réseau de chaleur biomasse (Calmette, Maurois, France, Ronsard à Limoges, et Eymoutiers) ; **7 autres** sont en cours de raccordement, dont **le collège Pierre Donzelot** à Limoges.

> Intégrer des énergies renouvelables solaires photovoltaïques

Deux collèges sont équipés d'une installation photovoltaïque en maîtrise d'ouvrage directe (Isle, Saint-Sulpice-les-Feuilles). Des travaux sont en cours au collège de Rochechouart (mise en production espérée début 2027) et des études au collège d'Aixe-sur-Vienne.

Face à la multiplication et à la précocité des épisodes caniculaires, le Département entend poursuivre ses investissements. Un programme ambitieux de travaux et d'acquisition de matériels sera soumis à l'approbation des élus lors de la séance plénière d'octobre, pour une enveloppe de 1,7 M€ dont la réalisation dépendra en partie du soutien que l'État pourra apporter à la collectivité. Ce programme prévoit l'acquisition de ventilateurs, de climatiseurs mobiles et de stores, ainsi que la création d'espaces de fraîcheur extérieurs, afin d'améliorer les conditions d'apprentissage et de travail des élèves comme des personnels.

> PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 1ER SEPTEMBRE 2026

À l'occasion de la rentrée scolaire, le Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne se rendra dans deux établissements du territoire, accompagné d'élus du Département, de représentants du Rectorat et des services de l'État.

Matin — Collège Pierre Donzelot (Limoges)

- 9h00 : rencontre avec les agents du collège
- 9h30 : visite de l'établissement et échanges avec les élèves
- 11h00 : point presse
- 12h00 : déjeuner

Après-midi — Cité mixte du Dorat

- 14h30 : rencontre avec les agents
- 15h00 : visite des locaux et de classes

La délégation départementale est composée du Président du Conseil départemental, Jean-Claude Leblois de la Vice-Présidente en charge de l'éducation et de la jeunesse, Anne-Marie Almoher Rodrigues, du Président de la Commission Education, Jeunesse, Sport et Culture, Stéphane Ostrowski des élus des cantons concernés.

Présentation du collège Pierre Donzelot à Limoges

> Le collège en bref

Établissement public situé à Limoges, le collège Pierre Donzelot fait partie des collèges accompagnés cette année dans le cadre du programme départemental de transition énergétique.

570 élèves

Chef d'établissement : **William Saubusse**.

> Les travaux de rénovation

Le collège est engagé dans une opération de rénovation des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire avec intégration d'une gestion technique du bâtiment, ainsi que dans un raccordement en cours au réseau de chaleur biomasse de la commune. Une étude est par ailleurs en cours sur le renforcement de l'isolation par l'extérieur du gymnase Pierre Donzelot.

Montant des travaux : 303 000 euros

Présentation de la cité mixte du Dorat

> Le collège en bref

Le collège Pierre Robert et le lycée George Sand, réunis au sein de la cité mixte du Dorat, relèvent directement de la compétence du Département de la Haute-Vienne, aux côtés du collège et du lycée Bernard Palissy à Saint-Léonard-de-Noblat. L'établissement dispose d'un internat, l'un des six que compte

le département avec ceux de Bellac, Châlus, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche et le collège Auguste Renoir à Limoges. Cette visite s'inscrit dans l'attention que porte le Département à ses collèges ruraux, à l'heure où se posent, à l'échelle nationale, les questions de l'évolution de la carte scolaire, de l'avenir des établissements ruraux et de la mutualisation des moyens.

185 élèves au Collège

> Le personnel encadrant

Chef d'établissement : **Ludovic Pourchet**.

> Les travaux de rénovation

Le collège est engagé dans une opération de rénovation des câblages de sécurité.

Montant des travaux : 25 000 euros.